LIGUE DES ELECTRICES TUNISIENNES
Participation politique et effets de genre

Résultats d'une enquête auprès de Candidates et candidats aux élections de 2011 et 2014

Dorra MAHFOUDH DRAOUI

Sociologue Universite De Tunis Et Experte Genre

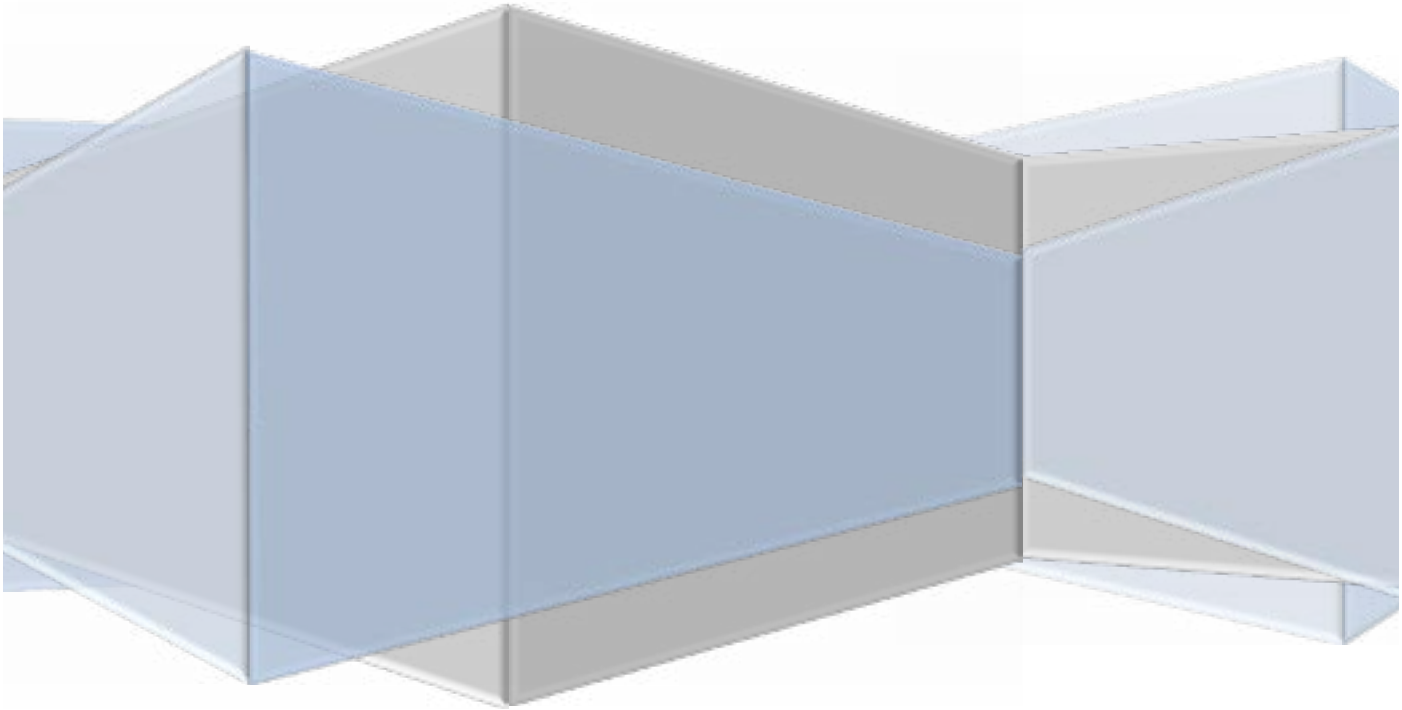

Code ISBN : 978-9938-910-00-1

Participation politique et effets de genre

Résultats d'une enquête auprès de Candidates et candidats aux élections de 2011 et 2014

Table des matières

Introduction 2

Profils des candidat.e.s aux élections parlementaires de 2014 4

La formation et le renforcement des compétences 6

Les chemins de la politique: 8

Les motivations des candidat.e.s : 9

Les facteurs qui freinent l'engagement politique : 11

Le rôle des partis politiques dans la prise en compte des questions de genre13

L'accès au parlement : les obstacles à surmonter 14

Conclusion et Recommandations: 16

Introduction

La Tunisie est aujourd'hui un des deux seuls pays arabes avec l'Algérie[1] à compter plus de 30% de femmes au parlement, pourcentage fixé comme objectif par le programme d'action de la Conférence Mondiale de Beijing en 1995[2]. Le mouvement de contestation populaire de 2011 qui a provoqué la chute du régime dictatorial a créée des possibilités d'innover matière de mécanisme politiques et a ouvert aux femmes comme aux hommes les portes pour une participation politique effective.

La loi sur la parité du 11 Avril 2011 a imposé la parité et l'alternance dans les listes électorales pour l'Assemblée Nationale Constituante chargée de rédiger la nouvelle constitution. La mise en œuvre de cette loi, la première du genre dans les pays arabes, a été soutenue tout au long de la période de transition par les actions de plaidoyer des associations de droits des femmes et de droits humains ainsi que par les parlementaires progressistes.

La féminisation des campagnes électorales et l'augmentation des figures féminines dans le pouvoir législatif aboutissent à l'inclusion de dispositions garantissant la parité et l'égalité dans la Constitution de 2014.

D'un autre côté, l'évolution sociale engagée par les réformes législatives et sociales a profondément modifié les rôles attribués aux femmes et aux hommes et l'adhésion aux valeurs égalitaires, sans toutefois lever les résistances. Cette évolution est relevée par plusieurs enquêtes et sondages dont celui mené par le PNUD en (décembre 2013) sur « La perception des tunisiens quant à la participation des femmes dans la vie politique en Tunisie ». Il ressort que 7 tunisiens sur 10 pensent que la participation des femmes à la politique peut améliorer la situation du pays et en particulier celle des couches les plus démunies de la population tunisienne. Par ailleurs, près de la moitié sont pour la parité aux élections de 2014 et 51% sont favorables à un quota pour les femmes dans les partis politiques.

Pourtant aux élections de 2011, la proportion de femmes élues n'a pas atteint la parité en raison notamment du nombre important de partis qui n'ont obtenu que l'élection d'un seul candidat sur des listes où le premier nom proposé était très souvent celui d'un homme.

Les propositions de la société civile pour inclure dans la Constitution de 2014 l'alternance à la fois verticale et horizontale (sur chaque liste de parti mais aussi entre les listes) ont été rejetées par l'ANC. Aussi la proportion des femmes têtes de liste n'a que peu augmenté passant de 7% en 2011 à 13% en 2014. Au mêmes dates, le pourcentage de femmes députées est passé de 27% à 31%.

Ainsi malgré les progrès dans les rôles des femmes et des hommes, dans la volonté politique et dans les élections paritaires n'ont pas suffit à faire reculer le conservatisme politique et à assurer une égalité des chances sur le terrain politique. Les normes patriarcales et

[1] En Algérie, la proportion de femmes à la chambre basse est passée de 6,7 % en 1995 à 31,6 % en 2015 suite à une loi sur les quotas imposant entre 20 et 50 % de femmes parmi les candidats aux élections législatives et d'un financement public accordé aux partis selon le nombre de femmes présentées aux élections.

[2] Selon le classement de l'Union Interparlementaire, qui porte sur les parlements nationaux de 191 pays (1ier février 2016), La Tunisie est classé 40ième (68 femmes sur 217 députés soit 31,3%) après l'Algérie classé 37ième (146 femmes sur 462 députés soit 31,6 %) et avant le Maroc classé 105ième (67 femmes sur 395 députés soit 17%).

celles qui veulent s'engager dans un rôle politique, l'expérience des candidates indique qu'il faut développer des réseaux de solidarité pour se soutenir mutuellement et faire valoir leurs droits en tant que femmes à mener une vie socialement et politiquement active ; leurs droits aussi à participer , au même titre que les hommes, aux processus décisionnels qui peuvent avoir un impact positif sur l'évolution de la société, sur le changement de la législation, des politiques et des services et surtout sur les institutions et des normes sociales.

➡ **Comme tout changement doit s'appuyer sur une base de connaissances solide**, il est important de développer les études, recherches et évaluations auprès des partis, auprès des femmes politiques et après des parlementaires et autres acteurs, sur le degré de réceptivité du genre dans les structures politiques, les priorités des partis, le travail du parlement et des organisations de la société civile.

hiérarchiques continuent d'accorder à l'homme la position dominante et considérer que l'apport important des femmes à la société se situe dans la sphère privée

Pour mieux comprendre les opportunités et les résistances à l'égalité des sexes en politique et les effets de genre sur l'accès des femmes au parlement, nous avons choisi de mener une enquête sociologique auprès de femmes et d'hommes qui ont été candidats aux élections législatives de 2014. L'objectif est de recueillir des informations sur la manière dont les femmes et les hommes s'organisent pour participer à la vie politique et aux élections, saisir les différences entre les opportunités offertes aux femmes et aux hommes candidat.e.s, les obstacles rencontrés par les unes et les autres, le rôle des partis politiques, le poids des obstacles socioculturels et de la culture patriarcale.

La parité électorale a donné la possibilité aux femmes de se porter candidates représentant des partis politiques ou des listes indépendantes. Comment cette « contrainte paritaire » s'est-elle traduite dans les faits dans l'expérience des femmes?

Cette recherche, est une des premières qui porte sur les candidats est exploratoire, mais elle est susceptible de nous renseigner sur les facteurs qui exercent une influence sur l'accès des femmes et des hommes au champ politique, ceux qui poussent et ceux qui freinent ainsi que les effets des rapports sociaux de sexe sur l'engagement politique.

L'enquête a concerné 190 candidat.e.s sur des listes de partis ou des listes indépendantes. Elle a eu après les élections lieu, dans diverses régions du pays (Tunis, Sfax, Monastir, Jendouba, Gabès Kairouan, Kasserine, Bizerte, Sousse, Tataouine). Pour mieux saisir les effets de genre l'effectif comprend des femmes (59,4%) et des hommes (40,6%) :

Graphique 1- Répartition des candidat.e.s enquêté.e.s par sexe

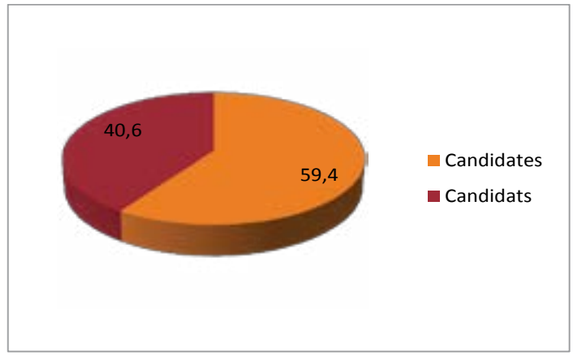

Profils des candidat.e.s aux élections parlementaires de 2014

La répartition par tranche d'âge montre que dans notre échantillon les femmes sont plus jeunes que les hommes. 4 femmes sur 10 ont moins de 35ans contre 14,6% des hommes ce qui peut s'expliquer par l'entrée relativement récente des femmes dans le champ politique, la stratégie de rajeunissement des partis, la loi sur la parité a permis a des jeunes femmes de faire l'expérience des élections et de la vie politique.

Graphique 2- La répartition des candidat.e.s par classe d'âge

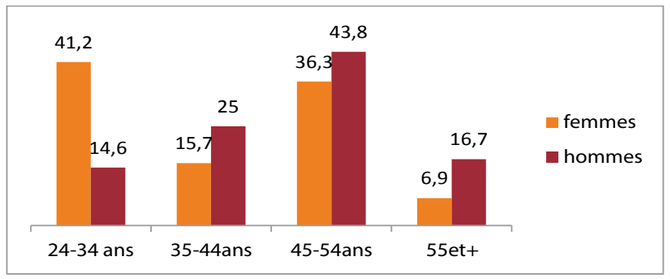

Les candidates et les candidats sont dans leur grande majorité dans la vie active avec des positions professionnelles différentes selon le sexe.

Comme on peut le remarquer (Graphique 3), les candidates sont moins nombreuses que les candidats à occuper des postes de cadres dans la fonction publique (20,7% contre36,5%). Les candidates se recrutent parmi les professions libérales (8,1% des candidates et 2,7% des candidats), surtout parmi les avocates qui semblent particulièrement outillées pour prendre part aux réformes juridiques inscrites dans l'agenda de l'Assemblée des Représentants du Peuple (ARP). Les hommes par contre se recrutent plus que les femmes dans le secteur privé des affaires (finances, gestion, etc.) soit 18,9% parmi les candidats objet de notre enquête contre 10,8% des femmes.

famille et vie publique et/ou politique et la promotion d'un partage plus équitable des obligations de prise en charge entre les femmes et les hommes.

- **Au niveau des partis** : il s'agit d'intégrer de manière plus systématique l'égalité des sexes dans leurs priorités politiques, de mettre en œuvre des programmes ou des plans d'action pour instaurer une égalité effective dans les structures et dans le fonctionnement (comme par exemple la modification et l'adaptation des horaires de réunion) et d'adopter une politique active qui facilite l'accès des femmes aux postes clés, encourage leur candidature au parlement et lui consacrer les financements nécessaires.

- **Au niveau des médias** : le traitement médiatique des femmes dans la politique (voire même le sexisme de certains médias) a été souligné par la majorité des candidates aux élections. Les représentations des femmes et de la féminité évoluent lentement dans la société et les médias ont tendance à renforcer les rôles de genre et les rapports sociaux de sexe dominants, à présenter la politique comme « une affaire d'hommes». Les médias peuvent accroitre la légitimité des femmes en politique ou la réduire. Aussi les médias sont appelé a changer les perceptions culturelles, faire une mise en visibilité des femmes valorisante et fidèle à leur rôle social, construire pour le public une image de la femme politique non comme « un accessoire de campagne » mais comme un véritable acteur.

- **Au niveau de la société civile** : le rôle de cet acteur dans la gestion de la phase de transition a été très important dans la consolidation de la démocratie et la médiation entre les citoyens et le pouvoir[9]. Les femmes ont été une composante des mouvements, rassemblements et mobilisations qui ont fait des associations de la société civile un interlocuteur incontournable de l'Etat. Plusieurs candidates appartiennent au monde associatif qui devrait continuer à encadrer, informer et former les femmes et les jeunes qui souhaitent s'engager en politique. De manière plus large il s'agit de lutter contre les stéréotypes et les discriminations de genre et la violence à l'égard des femmes et veiller par des actions de plaidoyer et des propositions concrètes à ce qu'il y ait une égalité entre les femmes et les hommes dans l'accès aux prises de décisions politiques et une intégration des droits des femmes dans les législations et les politiques publiques.

- **Aux femmes qui affrontent de multiples défis** : il est important de s'affirmer, se faire entendre, s'investir plus dans le champ politique, de pouvoir se défendre contre la violence y compris la violence politique. Pour

[9] Voir pour plus de détail :
- l'article Dorra Mahfoudh et Amel Mahfoudh in Revue Nouvelles questions féministes NQF –Vol.33, N°2/2014
- l'étude sur « Les associations qui œuvrent pour l'égalité des chances en Tunisie », Par Dorra Mahfoudh Draoui avec la collaboration de M. Bencheikh et R. Guédri, CREDIF 2013.

creusent l'inégalité des chances dans la participation politique entre les femmes et les hommes.

Conclusion et Recommandations :

Au cours des cinq dernières années le nombre de candidates aux élections législatives a augmenté et les femmes sont présentes à l'Assemblée Nationale Constituante et au Parlement des Représentants du peuple, mais elles occupent un nombre de sièges toujours inférieur aux hommes. Aujourd'hui moins d'un parlementaire sur trois est une femme. Dans cette étude nous avons essayé de mettre en évidence les différents facteurs qui influent sur l'entrée des femmes au parlement à partie de l'expérience de candidates et de candidats aux dernières élections de 2014. Les résultats indiquent les changements à apporter et les mesures à adopter pour réduire les obstacles les plus importants que doivent surmonter les femmes qui veulent faire de la politique et pour s'acheminer vers un parlement plus sensible au genre :

- **Au niveau de la société** : renforcer les actions de sensibilisation pour informer sur les inégalités de genre obstacles que les candidates doivent surmonter et sur l'enrichissement que les femmes peuvent apporter par leurs compétences et opinions. Les obstacles que rencontrent les candidates au parlement sont pour la majorité liés à la vie privée et aux responsabilités familiales. Ils exigent une politique familiale qui assure la création de structures d'accueil des enfants, des mesures de conciliation entre travail ,

Graphique 3 - L'activité professionnelle, associative ou syndicale des candidat.e.s

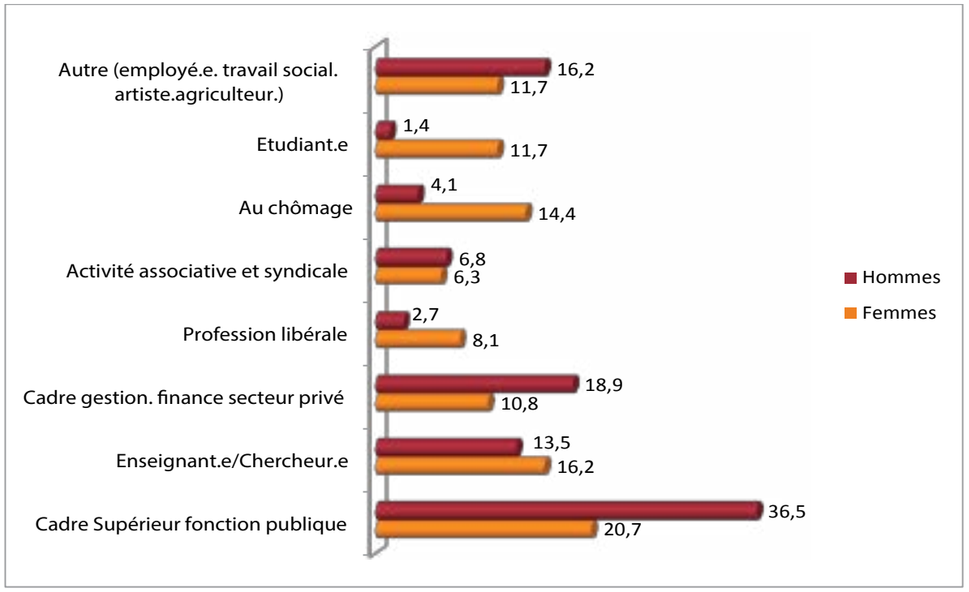

D'autres différences apparaissent entre les femmes et les hommes dans l'activité. Les femmes candidates sont plus souvent que les hommes au chômage ou étudiantes (respectivement 14,4% des femmes au chômage et 4,1% des hommes, par ailleurs 11,7% des candidates sont étudiantes contre 1,4% des hommes. Pour ce qui est d'avoir une activité associative ou syndicale, les candidats et candidates sont à égalité mais ceci ne concerne qu'unmodeste pourcentage aussi bien parmi les femmes que parmi les hommes (6,3% des femmes et 6,8% d'hommes)

De ce qui précède nous déduisons que la volonté de participation des femmes à la vie politique est liée (et sans doute déterminée) par leur participation à la population active. Il est très probable que quitter le foyer et entrer dans le monde du travail permet aux femmes d'acquérir une expérience militante dans des groupes professionnels ou syndicaux, de développer leur compétence et leur conscience politique et aussi de se constituer des réseaux relationnels mobilisables au moment des élections.

L'expérience parlementaire des candidat.e.s :

Parmi notre échantillon qui comprend des candidats représentant des partis politiques et des listes indépendantes, celles/ceux qui avaient une expérience préalable du jeu électoral étaient très minoritaires.

Graphique 4- Expérience parlementaire des candidat.e.s avant et après 2011

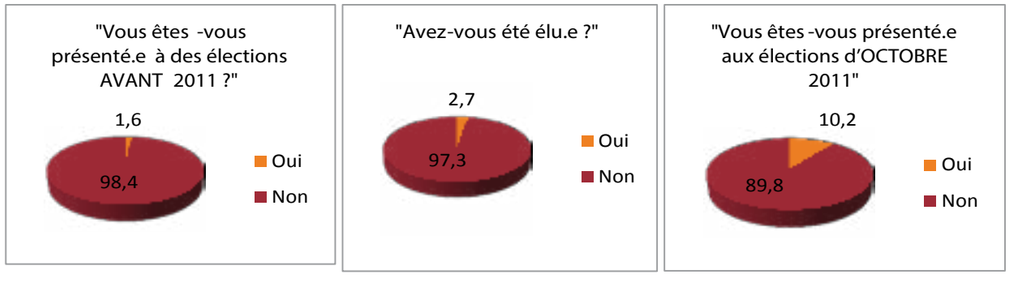

Très peu se sont présentés aux élections législatives précédant celles du 26 octobre 2011 (à peine 1,6% et peu parmi ces candidats ont été élus : 2,7%).Il n' est peut être pas nécessaire de rappeler que pendant plusieurs décennies le jeu électoral étaient faussé d'avance et surtout seuls ceux ou celles qui faisaient allégeance au parti au pouvoir avaient la chance d'être « élus.e.s » (Graphique 4)

Par contre parmi les candidat.e.s aux élections de 2014, le dixième avait présenté sa candidature aux élections de l'ANC le 23 octobre 2011.

Tableau -1 Expérience parlementaire des candidat.e.s avant et après 201, selon le sexe

	Femmes		**Hommes**	
	oui	non	oui	non
Candidat.e.s qui se sont présenté à des élections **AVANT** 2011	0.9	99.1	2.6	97.4
Candidat.e.sélu.e	1.8	98.2	3.9	96.1
Candidat.e.s qui se sont présenté x élections D'OCTOBRE 2011	9.9	90.1	10.5	89.5

Les candidates ont moins d'expérience que les candidat.s. Nous déduisons de ce qui précède que la majorité des candidats qu'ils soient hommes ou femmes sont à leur première expérience de candidature parlementaire avec cependant une certaine égalité des chances aux élections de 2011 par rapport à celles qui ont précédé où les hommes avaient plus de chances d'être élus que les femmes.

La formation et le renforcement des compétences

La formation fait partie des mesures incitatives qui favorisent l'accès des femmes à la politique. De nombreuses opportunités de formation étaient mises à la disposition des candidats des deux sexes par la société civile, par les organismes internationaux et par les partis et de nombreux outils (guides et manuels) ainsi que des recherches ont été effectuées pour mieux connaitre les attitudes et les comportements politiques.

Les résultats de l'enquête de la LET montrent que, entre 10 et 30%, des candidats ont bénéficié d'une formation principalement dans le domaine de la communication et du travail en réseau, la législation et le fonctionnement parlementaires et dans ces domaines les femmes ont été ciblées autant que les hommes.

confiance dans les partis	
Le financement	12,7%
L'a ppui insuffisant	10,1%
Les médias	5,2%
Une campagne faible ou un programme électoral pas clair	4,3%
L'ignorance et le faible niveau d'éducation et la non communication	8,8%
Plusieurs partis et prédominance de certains partis	5,2%
Peu ou pas de sensibilisation	4,9%
Réticences sociales, mentalités patriarcales, égoïsme des hommes	13%
Pas de formation et d'expérience des candidates	3,9%
La loi électorale ne favorise pas les femmes têtes de listes électorales	3,3%
Non initiative des femmes	2,6%
Faible présence des femmes dans les partis	1,0%
La pauvreté et faible autonomie économique des femmes	1,6%
Autres	5,9%

Tableau 8 - Le meilleur moyen d'augmenter le nombre de femmes au prochain parlement [8] **(une** seule réponse et classement par ordre d'importance par les candidat.e.s)

Des médias plus objectifs, équitables ayant une influence positive sur la participation des femmes	21,8%
La loi électorale et l'application d'une parité effective qui augmente le nombre de femmes et de candidates têtes de liste	21,5%
Plus d'encouragement, d'appui et soutien aux candidates et aux femmes en général	15,3%
La formation des candidates	14,3%
Sensibilisation et changement de la culture politique, des mentalités et des normes de genre	13,0%
Le soutien et l'implication de la société civile	3,1%
Plus d'initiative de la part des femmes	2,4%
Autres (expl. faire des listes spéciales pour les femmes)	6,1%
Aucune idée	2,4%

Les médias et une législation paritaire apparaissent comme les meilleurs moyens pour accroitre le nombre de femmes au prochain parlement.

Les études démontrent en effet que les médias réservent un traitement différent aux hommes et aux femmes en politique. Dans les divers médias, ces dernières sont moins souvent présentées que les hommes et quant elles le sont c'est de manière stéréotypée, souvent négative qui met en doute leur compétence politique ou la placent bien après leurs rôles dans la sphère privée et domestique. Par ce travail les médias renforcent les attentes sociales et

[8] Ibid.

Sur ce point, l'appréciation des candidates et des candidats est confirmée par le tableau suivant (Tableau 6) puisque 46% des femmes affirment que leur parti a adopté des mesures spéciales pour encourager les femmes à se porter comme candidates. Les hommes par contre plus nombreux à soutenir cet argument qui ne semble pas se traduire par un meilleur statut des femmes dans la plupart des partis politiques

L'optimisme et la satisfaction qui caractérise les déclarations des femmes et surtout des hommes est à mettre sur le compte de la campagne électorale et de la compétition politique entre les partis pour lesquels les femmes constituent des ressources majeures sans compter que la contrainte paritaire impose une mobilisation active de candidatures féminines. Quant à l'accès aux niveaux de décision, il n'est possible que pour de rares privilégiées

Tableau 6 – Le degré d'engagement des partis politiques en faveur de l'égalité entre les **femmes et les hommes(% de réponses »Oui » des candidats selon le sexe)**

	Femmes	Hommes
Votre parti a-t-il adopté des mesures spéciales pour encourager les femmes dans ses structures ou pour présenter des candidates aux élections	46 %	69 %
Votre parti a-t-il une ligne officielle, un programme sur l'égalité entre **les femmes et les hommes en général**	57%	84%
Votre parti a-t-il une ligne officielle, un programme sur la participation égale des femmes et des hommes à la vie politique	75%	88%

La culture politique est patriarcale, tout comme les larges couches de la société, mais la présence et la détermination des femmes députées (en coordination avec la société civile) lors du traitement de la question de l'égalité dans l'élaboration de la nouvelle constitution a permis un meilleur engagement de l'ANC et de s parlementaires pour les droits des femmes. Leur détermination a aussi contribué à faire reconnaitre leur apport et leur rôle.

L'accès au parlement : les obstacles à surmonter

Dans le nouveau contexte sociopolitique, les femmes ont à braver divers obstacles sur le chemin du pouvoir politique, notamment la sélection par les partis et l'élection par le peuple. Nous avons voulu connaître les obstacles quand il s'agit plus précisément d'obtenir un siège au parlement en Tunisie

Tableau 7 - Opinions des candidat.e.s sur les principaux obstacles pour obtenir un siège au parlement en Tunisie[7]

	%
La politique est malhonnête, achat de voix, corruption, argent politique, manque de	15,1%

[7] Réponses à une question ouverte

Par contre les femmes ont bénéficié plus que les hommes des formations ayant pour contenu le genre et les droits des femmes (21,6% contre 10,7% des hommes) ainsi que la collecte de fonds pour la campagne (19,1% des femmes et 12% des hommes)

Graphique 5- Type de formations reçues par les candidat.e.s

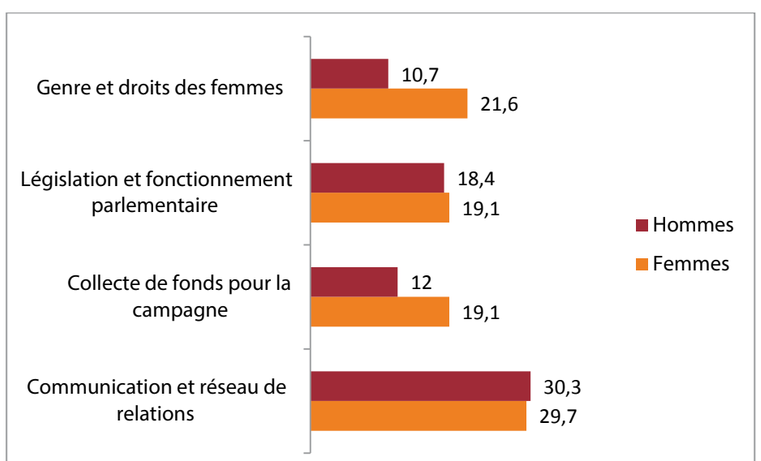

Cette formation ne semble pas suffisante pour créer une conscience de genre chez les candidates et les candidats qui ne semblent pas être attentifs aux différences entre les besoins et intérêts des femmes comme des hommes. C'est ce que révèlent les données du graphique suivant (Graphique6).

La majorité des candidates (61,2%) et des candidats (57,3%) considèrent que les priorités politiques des femmes et des hommes ne diffèrent « pas beaucoup » ou « pas du tout ».

Graphique 6 –« Croyez-vous qu'en Tunisie les priorités politiques des femmes **diffèrent sensiblement de celles des hommes ? »**

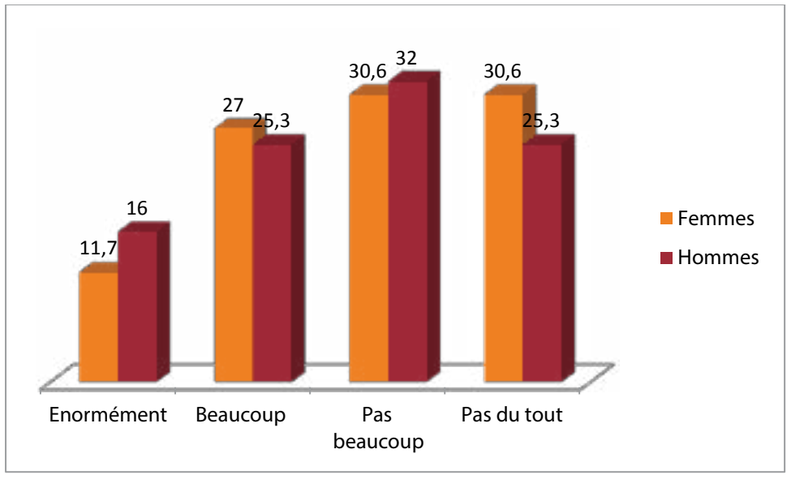

L'observation de la réalité révèle pourtant de multiples inégalités, discriminations et violences à l'égard des femmes qui demandent l'adoption et la mise en œuvre de législations et de politiques publiques sensibles au genre. La fonction de contrôle que les candidats au parlement sont appelés à exercer s'ils sont élus ainsi que leur fonction représentative leurs imposent de passer au crible de genre, les lois, le budget de l'Etat et de s'assurer que les besoins des divers groupes de populations qu'ils représentent sont pris en compte.

Les chemins de la politique :

Nous savons d'après les recherches effectuées sur d'autres sociétés que plusieurs obstacles peuvent entraver la participation politique des femmes et que, pour elles, les voies d'accès sont plus sélectives que pour les hommes La question posée à l'ensemble des candidats est « Qu'est-ce qui vous a amené·e à faire de la politique » ?

Le chemin principal qui mène à la politique est le parti pour les deux sexes, mais plus pour les hommes que pour les femmes. Prés des 2/3 des hommes (61,3%) et la moitié des femmes (50,6%) ont déclaré que ce qui les a amené à la politique c'est leur activité dans un parti politique.

A côté de cette voix classique, les femmes empruntent d'autres voies et en particulier l'activisme dans une association : 13% des candidates ont été motivées à la politique dans le cadre de leur engagement associatif soit presque deux fois plus que les hommes. (7,5%). Cette caractéristique ressort de la plupart des études faites sur d'autres pays. Elle montre que les associations constituent un espace d'apprentissage, de soutien et de visibilité pour le

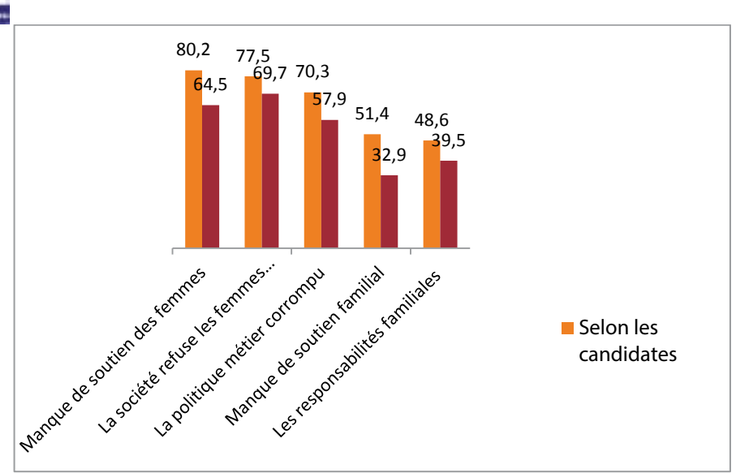

Le rôle des partis politiques dans la prise en compte des questions de genre

Après la fin de la dictature, le champ politique s'ouvre sur de nouvelles perspectives pour le redéploiement de l'action politique. La nouvelle législation sur les partis s'accompagne de l'émergence de nombreux partis qui dépassent la centaine. Les opportunités pour la participation politique se multiplient. Ces partis, qui ont besoin de se constituer des bases et de briguer les élections, attirent de nombreuses femmes. Certaines étaient déjà des militantes actives mais souvent invisibles. D'autres s'engagées à partir de 2011 car elles ont compris que, dans un pays que se veut une démocratie, pour qu'une femme soit élue par le peuple, elle doit se trouver sur la liste d'un parti

Graphique 8 –« Dans quelle mesure votre parti soutien la candidature des femmes ? » (Réponses par sexe et degré d'importance)

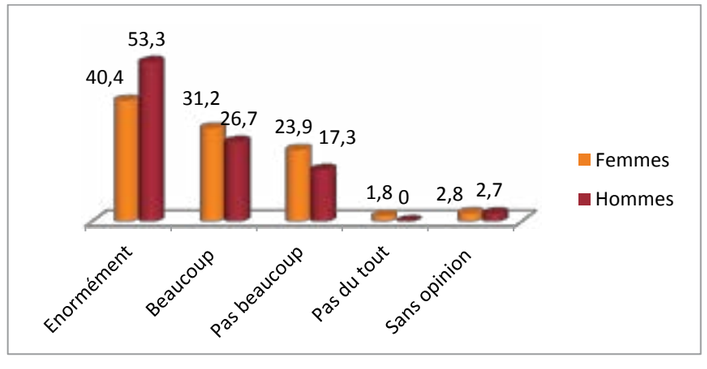

Quatre candidates sur 10 considèrent que leur parti soutien énormément les candidatures féminines ce qui est une proportion importante mais les hommes sont (en pourcentage) plus nombreux à affirmer cela. Le soutien se limite le plus souvent à respecter la parié ou à offrir un encadrement à la veille des élections.

les femmes dans le leadership politique		**77,5**	13,5			

Pour ce qui est des facteurs qui influencent (positivement ou négativement) les femmes dans leur accès et l'exercice des fonctions politiques, trois viennent en premier dans les déclarations des femmes et des hommes candidats bien qu'avec un ordre de classement différent. Pour les femmes, il s'agit en premier du manque soutien et de solidarité des autres femmes (80%), puis la culture patriarcale et les résistances de la société au leadership politique des femmes(77,5%) et enfin la perception négative de la politique (vue comme métier corrompu selon 70,3% des répondantes). Les hommes citent d'abord la culture patriarcale et les résistances sociales(69,7),le manque de solidarité féminine (64,5%) et enfin la perception négative de l'exercice politique (57,9%)

Les candidates sont plus sensibles au poids de la carrière familiale sur la carrière politique, et les responsabilités familiales constituent le premier facteur dissuasif pour les femmes dans l'engagement parlementaire[5] Plus de la moitié des candidates (51,4%), affirme que la famille n'apporte pas le soutien nécessaire aux candidates qui veulent participer à la politique(Les candidates mariées ont entre 3 et 4 personnes à charge). La famille agit également par le poids des responsabilités familiales dont se plaint prés d'une femme sur deux (48,6%)

Il est important de rappeler ici que, en Tunisie comme partout dans le monde, la majorité des tâches domestiques continuent d'incomber aux femmes et mobilisent plus de 5h de leur journée (contre 39min pour les hommes)[6]. Comment alors une mère de famille qui exerce une profession à plein temps pourrait-elle, et en l'absence de structures et services d'aide à la famille, aspirer à un mandat parlementaire ?

Les candidats de sexe masculin citent moins souvent que les femmes les facteurs familiaux qui renvoient à une répartition inégale des tâches et des responsabilités domestiques. Ils ont tendance à les classer comme non discriminants et constituant un obstacle aussi bien pour les hommes que pour les femmes (contrairement à ce qui est vécu et prouvé par de nombreuses études dont celle sur le budget temps des tunisiens de 2011). Ils ne reconnaissent que les facteurs sociaux comme la perception négative de la politique ou le refus du leadership politique féminin par la société tunisienne.

Trois facteurs ne semblent pas être influencés par le genre et ont le même classement par les femmes et hommes candidats : le manque de ressources, le manque d'instruction et la sécurité dans le pays (3ième et 6ième colonne du tableau 3)

Dans le Graphique 6nous présentons les 5 premiers facteurs qui peuvent dissuader les femmes de participer ou de s'engager dans une carrière politique.

Graphique 7- Les cinq premiers facteurs qui peuvent freiner

l'accès des femmes à une carrière politique

[5] Ceci est souligné par plusieurs études dont celles de l'UIP ou celles du Réseau des femmes parlementaires des Amériques.

[6] Selon l'enquête nationale sur « Le Budget temps des femmes et des hommes en Tunisie » (MAFF/INS- 2011)

militantisme féminin et une opportunité pour les femmes qui veulent s'engager dans la politique.

Tableau 2- Les chemins d'accès à la politique

	Femmes	**Hommes**
Activité dans un parti	50,6	61,3
Activité dans une association	13,0	7,5
Relations familiales et/ou engagement d'un membre de la famille	8,4	3,2
Activité passée dans un syndicat étudiant	7,8	4,3
Activité dans un syndicat professionnel	3,9	8,6
Activité professionnelle	1,3	4,3
Etudes (droit, sociologie, économie, etc.)	6,5	4,3
Membre d'un conseil municipal ou d'une autre structure élue	0,6	2,2
Autre (« Attirance pour la politique », « Vivre une expérience politique », etc.)	7,8	4,3

Le syndicat professionnel est la seconde voie d'accès à la politique pour les hommes mais pas tellement pour les femmes (respectivement 8,6% et 3,9%). Ces dernières semblent (plus que les hommes) devoir leur engagement grâce à des relations familiales et à la présence d'un proche dans le champ politique (8,4% des candidates contre 3,2% des candidats). La socialisation politique et l'accès à la sphère du pouvoir est pour les candidates plus que pour les candidats le produit d'un parcours universitaire et/ou de l'activisme dans un syndicat étudiant (respectivement 7,8% et 4,3%)

Les structures élues comme le conseil municipal, et autres instances de gouvernance locale ne jouent le rôle de tremplin que pour un très faible pourcentage d'hommes et encore moins de femmes. (2,2% contre 0,6%)

Les motivations des candidat.e.s :

Des sondages effectués par divers journaux à la veille des élections du Parlement des Représentants du peuple ont révélé que « Les femmes tunisiennes se soucient davantage de la politique parce qu'elles aspirent, surtout, à la stabilité et à la sécurité et à une amélioration de leur situation. Elles veulent aussi que le pays soit plus propre et que la vie soit moins coûteuse pour que leurs familles puissent vivre une vie décente »[3].

Dans cet esprit, les candidat.e.s aux élections parlementaires de 2014, concernés par notre enquête ,ont été invité à donner leur avis sur la question *« Parmi les raisons suivantes quelle est celle qui vous a le plus poussé à vous décider* ? », et à y répondre par degré d'importance.

[3] WMC/ TAP du 18 0ctobre 2014

les femmes dans le leadership politique		**77,5**	13,5			

Pour ce qui est des facteurs qui influencent (positivement ou négativement) les femmes dans leur accès et l'exercice des fonctions politiques, trois viennent en premier dans les déclarations des femmes et des hommes candidats bien qu'avec un ordre de classement différent. Pour les femmes, il s'agit en premier du manque soutien et de solidarité des autres femmes (80%), puis la culture patriarcale et les résistances de la société au leadership politique des femmes(77,5%) et enfin la perception négative de la politique (vue comme métier corrompu selon 70,3% des répondantes). Les hommes citent d'abord la culture patriarcale et les résistances sociales(69,7),le manque de solidarité féminine (64,5%) et enfin la perception négative de l'exercice politique (57,9%)

Les candidates sont plus sensibles au poids de la carrière familiale sur la carrière politique, et les responsabilités familiales constituent le premier facteur dissuasif pour les femmes dans l'engagement parlementaire[5] Plus de la moitié des candidates (51,4%), affirme que la famille n'apporte pas le soutien nécessaire aux candidates qui veulent participer à la politique(Les candidates mariées ont entre 3 et 4 personnes à charge). La famille agit également par le poids des responsabilités familiales dont se plaint prés d'une femme sur deux (48,6%)

Il est important de rappeler ici que, en Tunisie comme partout dans le monde, la majorité des tâches domestiques continuent d'incomber aux femmes et mobilisent plus de 5h de leur journée (contre 39min pour les hommes)[6]. Comment alors une mère de famille qui exerce une profession à plein temps pourrait-elle, et en l'absence de structures et services d'aide à la famille, aspirer à un mandat parlementaire ?

Les candidats de sexe masculin citent moins souvent que les femmes les facteurs familiaux qui renvoient à une répartition inégale des tâches et des responsabilités domestiques. Ils ont tendance à les classer comme non discriminants et constituant un obstacle aussi bien pour les hommes que pour les femmes (contrairement à ce qui est vécu et prouvé par de nombreuses études dont celle sur le budget temps des tunisiens de 2011). Ils ne reconnaissent que les facteurs sociaux comme la perception négative de la politique ou le refus du leadership politique féminin par la société tunisienne.

Trois facteurs ne semblent pas être influencés par le genre et ont le même classement par les femmes et hommes candidats : le manque de ressources, le manque d'instruction et la sécurité dans le pays (3ième et 6ième colonne du tableau 3)

Dans le Graphique 6nous présentons les 5 premiers facteurs qui peuvent dissuader les femmes de participer ou de s'engager dans une carrière politique.

Graphique 7- Les cinq premiers facteurs qui peuvent freiner

l'accès des femmes à une carrière politique

[5] Ceci est souligné par plusieurs études dont celles de l'UIP ou celles du Réseau des femmes parlementaires des Amériques.

[6] Selon l'enquête nationale sur « Le Budget temps des femmes et des hommes en Tunisie » (MAFF/INS- 2011)

militantisme féminin et une opportunité pour les femmes qui veulent s'engager dans la politique.

Tableau 2- Les chemins d'accès à la politique

	Femmes	**Hommes**
Activité dans un parti	50,6	61,3
Activité dans une association	13,0	7,5
Relations familiales et/ou engagement d'un membre de la famille	8,4	3,2
Activité passée dans un syndicat étudiant	7,8	4,3
Activité dans un syndicat professionnel	3,9	8,6
Activité professionnelle	1,3	4,3
Etudes (droit, sociologie, économie, etc.)	6,5	4,3
Membre d'un conseil municipal ou d'une autre structure élue	0,6	2,2
Autre (« Attirance pour la politique », « Vivre une expérience politique », etc.)	7,8	4,3

Le syndicat professionnel est la seconde voie d'accès à la politique pour les hommes mais pas tellement pour les femmes (respectivement 8,6% et 3,9%). Ces dernières semblent (plus que les hommes) devoir leur engagement grâce à des relations familiales et à la présence d'un proche dans le champ politique (8,4% des candidates contre 3,2% des candidats). La socialisation politique et l'accès à la sphère du pouvoir est pour les candidates plus que pour les candidats le produit d'un parcours universitaire et/ou de l'activisme dans un syndicat étudiant (respectivement 7,8% et 4,3%)

Les structures élues comme le conseil municipal, et autres instances de gouvernance locale ne jouent le rôle de tremplin que pour un très faible pourcentage d'hommes et encore moins de femmes. (2,2% contre 0,6%)

Les motivations des candidat.e.s :

Des sondages effectués par divers journaux à la veille des élections du Parlement des Représentants du peuple ont révélé que « Les femmes tunisiennes se soucient davantage de la politique parce qu'elles aspirent, surtout, à la stabilité et à la sécurité et à une amélioration de leur situation. Elles veulent aussi que le pays soit plus propre et que la vie soit moins coûteuse pour que leurs familles puissent vivre une vie décente »[3].

Dans cet esprit, les candidat.e.s aux élections parlementaires de 2014, concernés par notre enquête ,ont été invité à donner leur avis sur la question *« Parmi les raisons suivantes quelle est celle qui vous a le plus poussé à vous décider* ? », et à y répondre par degré d'importance.

[3] WMC/ TAP du 18 0ctobre 2014

Dans leurs réponses, les deux sexes classent en premier deux motivations majeures et d'égale importance : le parti et le pays. Trois candidat.e.s sur quatre se sont présenté aux législatives de 2014 autant pour servir le pays que pour défendre le programme du parti qu'elles/ils représentent (motivations soulignées comme très importantes pour lus de 7 candidats sur 10

La répartition des réponses selon le sexe montre que les femmes sont plus affirmatives quant à l'importance deleurs motivations :

Après le pays et le parti, les candidates citent comme raison à leur inscription sur une liste électorale, leur volonté d'améliorer les conditions de vie des femmes (67% la citent comme « très importante » contre 33,8% des hommes qui la classe bien après la participation à la prise de décision politique).

Tableau 3 - Les raisons qui ont LE PLUS poussé les candidat.e.sà faire de la politique
(Réponses selon le sexe et le degré d'importance)

		Très important	Important	Pas important	Pas du tout important	Sans opinion
Je voulais servir mon pays	Femmes	**76,4**	9,1	0,0	2,7	11,8
	Hommes	70,3	10,8	0,0	1,4	17,6
Je voulais participer aux décisions qui influencent ma vie	Femmes	56,0	22,0	4,6	5,5	11,9
	Hommes	55,7	20,0	5,7	0,0	18,6
Je voulais défendre le programme de mon parti	Femmes	**77,8**	17,6	1,9	0,0	2,8
	Hommes	69,1	14,7	1,5	1,5	13,2
J'ai été encouragé.e et soutenu·e par la famille	Femmes	**41,9**	20,0	7,6	17,1	13,3
	Hommes	26,2	23,1	1,5	13,8	35,4
J'ai été influencé·e par l'engagement politique d'un membre de ma famille.	Femmes	**14,2**	6,6	7,5	50,0	21,7
	Hommes	6,1	7,6	6,1	39,4	40,9
Je voulais améliorer les conditions de vie de ma région	Femmes	**63,9**	10,2	2,8	6,5	16,7
	Hommes	53,4	19,2	1,4	4,1	21,9
Je voulais améliorer les conditions de vie des femmes	Femmes	**67,0**	11,9	1,8	1,8	17,4
	Hommes	33,8	29,4	4,4	4,4	27,9

L'amélioration des conditions de vie de la région d'appartenance est une raison « très importante » pour les candidats des deux sexes mais plus pour les femmes (63,9%) que pour les hommes (53,4%).

Par les modèles d'engagement politique qu'elle offre ou par les encouragements directs, la famille est susceptible de pousser à la participation politique. Ce rôle semble avoir été primordial pour plus de 4 candidates sur 10 (41,9%) qui ont été encouragées par la famille (contre 26,2% des hommes) ou qui ont été influencées par l'engagement d'un proche (14,2% contre 6,1% des hommes). Il n'est pas exclu que le groupe familial remplace auprès des

femmes le rôle des partis politiques en encadrant et soutenant les candidates y compris en leur assurant les ressources financières nécessaires à leur campagne[4].

Les facteurs qui freinent l'engagement politique :

L'engagement dans la politique et la décision de se lancer est le résultat d'un certain nombre de déterminants. Nous avons demandé aux candidats et candidates de donner leur avis sur une série de facteurs qu'elles/ils considèrent comme susceptibles d'avoir une influence pour les femmes, pour les hommes et pour les deux sexes. Les femmes étaient invitées à répondre pour les deux sexes et les hommes. Les réponses concernant les facteurs faisant obstacle pour les hommes n'étaient pas significatifs et on a choisi de comparer les facteurs qui font obstacle pour les femmes et pour les deux sexes.

Tableau 4- Les facteurs qui empêchent/découragent les femmes ou les deux sexes de faire de la politique selon les candidat.e.s

	Réponses des candidates			**Réponses des candidats**		
	Empêche les femmes		**Empêche les deux sexes**	**Empêche les femmes**		**Empêche les deux sexes**
La culture et le rôle des hommes dans la société		36,9	54,1	5ième	35,5	52,6
Le manque de ressources		8,1	86,5		2,6	80,3
La sécurité		14,4	74,8		14,5	64,5
Les responsabilités familiales	**5ième**	**48,6**	47,7	4ième	39,5	47,4
Le manque d'instruction		24,3	65,8		14,5	68,4
Le manque de confiance en soi		31,5	60,4		26,3	52,6
Le manque de soutien de la famille	**4ième**	**51,4**	42,3		32,9	48,7
Le manque de soutien des partis politiques		33,3	61,3		23,7	53,9
Le manque de soutien des électeurs		19,8	62,2		19,7	48,7
Le manque de solidarité des autres femmes	**1er**	**80,2**	9,9	**2ième**	**64,5**	14,5
La politique est vue comme un métier corrompu	**3ième**	**70,3**	20,7	**3ième**	**57,9**	22,4
La société n'accepte pas	**2ième**			**1er**	**69,7**	14,5

[4]Plusieurs candidat.e.s se déclarent « sans opinion » ou ne répondent pas (dernière colonne du tableau 3), ce qui laisse entendre qu'ils ont d'autres raisons comme par exemple de compléter une liste.